



## FORMULAIRE DÉPÔT DE PROJET SAISON 2023-2024

### I – IDENTIFICATION DU DÉPOSANT

a) Titre du projet :
b) Nom du collectif :
c) Nom du responsable du projet :
d) Adresse de correspondance :
e) Téléphone :
f) Cellulaire :
g) Courriel :
h) Autre courriel

I) DATES DE DIFFUSION SOUHAITÉES : Incrire la date du mardi de la première semaine de diffusion souhaitée. Un minimum de 3 choix de **dates distinctes** obligatoire. Deux semaines consécutives peuvent être inscrites sur la même ligne (ex.: 20 ou 27 septembre 2022). Indiquez aussi vos ordres de priorité en mettant le chiffre approprié après la date (1, 2, 3...). Dans le cas d'une diffusion atypique (dimanche, lundi, mardi par exemple) l'indiquer dans la section "**information supplémentaire pertinente**" à la fin du formulaire.

AUTOMNE 2023

HIVER/PRINTEMPS 2024

d) Nombre de semaines souhaitées:

Une semaine:

Deux semaines:

Trois semaines:

## RENSEIGNEMENTS SUR LA PRODUCTION

Titre du spectacle :

Auteur :

Traduction-adaptation :

Mise en scène:

Mentor, œil extérieur s'il y a lieu:

Concepteurs (Précisez) :

Interprètes :

Direction de production :

Assistance à la mise en scène :

Autres (Précisez) :

Informations supplémentaires pertinentes:

### III – DESCRIPTION DU PROJET (Remplir ces sections sur des feuilles séparées)

- a) Motivation envers ce projet (1 page maximum).
- b) Description de la direction/démarche artistique (1 page maximum).
- c) Historique du collectif (1 page maximum).
- d) Description/synopsis du spectacle proposé (2 pages maximum).
- e) Description de la production, si pertinente (scénographie envisagée, besoins techniques particuliers, etc) (1 page maximum). **Toute modification importante de la salle de spectacle doit être signalée.**
- f) **Court** CV de tous les participants (Le total doit tenir sur un **maximum de 3 pages**).
- g) Texte et extraits (pour une création) dans un document distinct.

Le dossier complet, **excluant le texte et l'extrait** s'il y a lieu, ne doit pas excéder 10 pages. Dans le cas d'un texte original ou d'un texte présumé peu connu, vous devez en soumettre **un extrait d'un maximum de 10 pages** qui sera acheminé au comité. Le texte complet sera donné aux membres sur demande seulement.

### IV – BUDGET (un pro forma de budget est disponible sur demande ou peut être téléchargé)

- a) Dépenses de production
- b) Dépenses de communications
- c) Dépenses administratives
- d) Revenus prévus

Un document officiel confirmant l'obtention des droits d'utilisation d'une œuvre devra, le cas échéant, être déposé avant l'acceptation finale d'un projet.

Les projets devront être soumis dans la forme proposée par ce formulaire et être reçus au plus tard le 20 janvier 2023. Les choix devraient être communiqués avant le 1<sup>er</sup> mars 2023.

Tout dossier ne respectant pas les consignes décrites dans le document d'informations générales ne sera pas étudié.

Les documents complémentaires ou annexes (photos, croquis, sources d'inspiration, etc.) ne doivent pas dépasser 5 Mo.

Selon ses disponibilités financières et les durées de diffusion, Premier Acte acceptera de 7 à 10 projets de spectacles.

La diffusion se fait du mardi au samedi (sauf exception). Dans vos choix de dates, indiquez la date du mardi de la première semaine souhaités.

Il est fortement suggéré de proposer des choix de dates à la fois à l'automne et à l'hiver-printemps. Des choix trop restreints pourraient défavoriser le projet.

Les projets peuvent être diffusés sur une, deux ou trois semaines. Le format habituel de diffusion sur trois semaines n'est pas obligatoire.

Faire parvenir vos projets de création, **par voie électronique seulement**, avant minuit le 20 janvier 2023 à :

[projets@premieracte.ca](mailto:projets@premieracte.ca)